

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
CANTON LA FERTE-SOUS-JOUARRE

**Extrait de délibération du Conseil Municipal
en date du 13 juin 2024**

Tél : 01.64.33.01.89
mairie@germignyleveque.fr

Nombre de conseillers
en exercice : 15
- présents : 11
- votants : 14

L'an deux mille vingt-quatre le treize juin
le Conseil Municipal de la commune de Germigny l'Évêque,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie
sous la présidence de Madame Aline MARIE-MELLARE, Maire.

Date de convocation et d'affichage du Conseil Municipal :
5 juin 2024

Etaient Présents :

Mmes Mrs : MARIE-MELLARE Aline - BRIAND Alain – DANET Céline - CASCALES Rodolphe – DUBREUIL Joëlle -
SCANZAROLI Jean-Luc - RISPINCELLE Josiane - MERLIN Bruno -ZOETEMELK Danièle - SALAMONE Célestin -
Lydie ZITOUNI

Absents représentés : Bérangère LONGUET par Alain BRIAND - Jean-Marie MORLET par Bruno MERLIN –
Philippe LE FRANÇOIS par Dany ZOETEMELK

Absente excusée : Carole BARRANGER

Secrétaire de séance : Bruno MERLIN

2024-20 Clé de répartition de l'actif et du passif suite à dissolution du syndicat EMP FROT

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5212-33, L.5211-25-1
et L.5211-26,

VU l'arrêté préfectoral N°41 GS/CG en date du 19 février 1974 portant création du Syndicat Intercommunal
du canton de Meaux pour la construction et l'équipement d'un externat médico-pédagogique et médico-
professionnel,

VU les statuts du Syndicat et notamment ses articles 2 relatif à son objet et 6 relatif à la répartition des
dépenses au prorata du nombre d'habitants,

VU l'acte notarié de vente du 29 juin 2023 par le Syndicat du bien cadastré BV n°334, BV n°353 et BV
n°534 sis 15 rue Louis Braille à Meaux à la SCI Mitry-Mory Rue Paul Vaillant Couturier,

VU la délibération du 15 mai 2024 du Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal du canton de Meaux
pour la construction et l'équipement d'un externat médico-pédagogique et médico professionnel Frot actant
la clé de répartition de l'actif et du passif suite à la dissolution du syndicat,

CONSIDÉRANT que le Syndicat Intercommunal du canton de Meaux pour la construction et l'équipement
d'un externat médico-pédagogique et médico-professionnel a pour objet selon l'article 2 de ses statuts « *la
construction et l'équipement, à Meaux, d'un externat médico-pédagogique et médico-professionnel pour
débiles légers avec troubles associés réservé en priorité aux enfants et adolescents du canton de Meaux* »,

CONSIDÉRANT que cette vente vide l'objet du Syndicat Intercommunal du canton de Meaux pour la
construction et l'équipement d'un externat médico-pédagogique et médico-professionnel,

CONSIDÉRANT que l'emprunt souscrit pour la construction et l'équipement d'un externat médico-
pédagogique et médico-professionnel est entièrement remboursé,

CONSIDÉRANT que l'article L5212-33 du CGCT prévoit la dissolution de plein droit du syndicat à
l'achèvement de l'opération qu'il avait pour objet de conduire,

CONSIDÉRANT les modalités de répartition de l'actif et du passif du syndicat, l'article 6 des statuts du Syndicat,
CONSIDÉRANT la population DGF 2023 ci-dessous et la répartition en découlant,
CONSIDÉRANT la nécessité de présenter des délibérations concordantes entre le Syndicat et ses membres,

OUI Madame le Maire, Rapporteur en Conseil Municipal,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

ACTE la dissolution du Syndicat Intercommunal du canton de Meaux pour la construction et l'équipement d'un externat médico-pédagogique et médico-professionnel.

APPROUVE la clé de répartition de la population DGF 2023 actée par le Conseil Syndical.

Code INSEE de la commune	Nom de la commune	Population DGF 2023	% pop DGF
77023	BARCY	368	0,3802%
77077	CHAMBRY	1045	1,0796%
77335	CHAUCON N-NEUFMONT ERS	3634	3,7544%
77143	CREGY-LES-MEAUX	5340	5,5169%
77199	FUBLANES	1420	1,4670%
77203	GERMIGNY-L'ÉVÊQUE	1374	1,4195%
77232	SLES-LES-VILLENOS	1181	1,2201%
77276	MAREUIL-LES-MEAUX	3361	3,4724%
77284	MEAUX	56439	58,3090%
77300	MONTCEAUX-LES-MEAUX	619	0,6395%
77330	NANTEUIL-LES-MEAUX	6664	6,8848%
77358	PENCHARD	1357	1,4020%
77369	PONCY	775	0,8007%
77474	TRILBARDOU	685	0,7077%
77475	TRILPORT	5063	5,2308%
77483	VARREDES	2122	2,1923%
77498	VIGNELY	320	0,3306%
77513	VILLENOS	5026	5,1925%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,
AUTORISE Madame le Maire à signer tout document afférent.

VOTE : Contre (0), Abstention (0), Pour (14)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents
 Pour extrait conforme à l'original

Mis en ligne le :

17 MAI 2024

Fait à Germigny l'Évêque, le 13 juin 2024

Le Maire,
 Aline MARIE MELLI

